

Compte rendu de l'atelier thématique PATRIMOINE

Adge, mardi 11 juin 2019

Tous acteurs !



I. INFORMATIONS GENERALES

- Participation : 25 personnes
- Durée : de 10h à 15h30
- Objectifs :
 - o Favoriser l'appropriation (par la pédagogie) des concepts du patrimoine mondial ainsi que ceux du plan de gestion
 - o Alimenter le plan de gestion relativement à la préservation du patrimoine et à la médiation/ appropriation du Bien et de sa Valeur Universelle Exceptionnelle par la population locale
- Intervenants présents :
 - Laurent CYROT – Préfecture Occitanie
 - Philippe MERCIER – DRAC Occitanie
 - Évelyne SANCHIS – Voies Navigables de France (VNF)

 - Enora LASNE – Parménion (animation générale)

Le support de présentation de l'atelier a été annexé à ce compte rendu afin d'être partagé avec les participants de la manière la plus exhaustive possible.

II. LE DEROULE DE LA MATINEE

⇒ PROPOS INTRODUCTIFS

L'animatrice remercie les participants présents à cet atelier dédié à la thématique du Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

>> Rappel des modalités de distribution des participants autour des tables. Les participants ont choisi une gommette de couleur correspondant à leur secteur géographique de compétence et/ou de préférence. De manière à favoriser le brassage géographique sur les tables, les couleurs devaient être représentées de manière équitable sur les tables.

⇒ TROIS ATELIER POUR...

Laurent Cyrot, directeur de projet « canal du Midi » rappelle le contexte du projet. Cet atelier thématique s'inscrit dans un cycle de 3 ateliers thématiques. Pour rappel, l'atelier Tourisme s'est tenu le 04 juin à Carcassonne, le prochain sur les Paysages urbanisés, le 19 juin à Ayguesvives.

Ce cycle d'ateliers donne suite à l'annonce de la conduite d'ateliers thématiques faite à l'occasion du Comité le 15 février 2019.

L'atelier Patrimoine est important parce qu'au-delà des enjeux que l'on peut identifier pour les territoires, il y a aussi une adhésion aux valeurs de l'UNESCO ; ce sont celles de la démocratie, du dialogue interculturel, de la défense des droits de l'Homme et de la promotion de la culture...

Notre rôle va être dans le cadre de la co-construction du plan de gestion sur chacun des territoires de promouvoir une culture de la paix, de la coopération Internationale et décentralisée. Ce travail de mise en réseau doit être engagé au sein des territoires. La mise en réseau de ces Biens est la première marche avant de s'ouvrir à l'international à travers la coopération culturelle et scientifique.

Enfin, un des points essentiels pour l'UNESCO également est la préservation du patrimoine dans un souci de transmission aux générations futures par le biais de l'action culturelle à créer dans ces territoires pour prolonger la vie autour de ces Biens inscrits sur la liste du patrimoine Mondial.

La présentation figure en annexe.

⇒ SEQUENCE 1 : ÉCHANGER AUTOUR DES NOTIONS CLÉS DU PATRIMOINE MONDIAL

Les objectifs de ce premier temps d'échanges sont présentés par l'animatrice :

- Favoriser la compréhension des notions et concepts clés du patrimoine Mondial
- Faire échanger les participants autour des concepts et notions clés du Bien UNESCO canal du Midi

La parole est donnée à Philippe Mercier pour la DRAC et Évelyne Sanchis pour Voies Navigables de France. A deux voix, ils présentent les notions et concepts clés autour du patrimoine Mondial de l'UNESCO à savoir :

- Patrimoine Mondial et Valeur Universelle Exceptionnelle
- Intégrité et authenticité
- Attributs du Bien
- Coopération culturelle et scientifique

Philippe Mercier propose un éclairage général sur le contexte UNESCO pour chacune des notions présentées et Évelyne Sanchis d'ajouter le lien entre la notion clé en amont et le canal du Midi.

La présentation figure en annexe.

Ce premier temps de présentation a été rythmé par un atelier de photolangage.

➡ Déroulé de l'animation photolangage

Chaque présentation d'une notion clé donne lieu à un temps d'échanges en sous-groupe. Sur la base de photographies se référant au thème du Patrimoine, les participants sont invités à échanger sur leurs représentations de la notion présentée... une façon d'assimiler les concepts au travers du dialogue et de l'échange et de s'accorder, en groupe, sur une image qui se réfère à la notion présentée.

Chaque rapporteur de table présente la ou les photographies qui a/ont été retenue(s).

Voici les photographies qui ont été retenues par les tables :

- Pour le thème **Patrimoine Mondial et Valeur Universelle Exceptionnelle (VUE)**



De gauche à droite : 1. Machu pichu, 2. Aqueduc de Ségovie, 3. Paysages de rizières, 4. Petra et 5. Venise.

Parmi les mots clés évoqués pour parler de cette notion figurent : civilisation, savoir-faire humain, intégration à l'environnement...

- Pour le thème **Intégrité et authenticité**



De gauche à droite : 1. Vignoble de Bourgogne, 2. Taj Mahal, 3. Paysages de rizières, 4. Petra, 5. Venise et 6. Agropastoralisme.

Parmi les mots clés évoqués pour parler de cette notion nous retrouvons : respect des usages, des paysages, conservation en l'état des pierres, conservation des usages malgré l'impact du tourisme, fragilité climatique et touristique, conservation de l'agriculture et des paysages.

- Pour le thème **Appropriation, coopération culturelle et scientifique**



De gauche à droite : 1. Atelier architecture vernaculaire, 2. ICOMOS Gala 2016, 3. Coopération Pont du Gard, 4. Médiation, 5. Amsterdam et 6. Norvège village historique.

Parmi les mots clés évoqués pour parler de cette notion nous retrouvons : échanges intergénérationnels, transmission de savoir-faire ancestraux, ouverture au Monde, évènementiel et démonstration.

⇒ SEQUENCE 2 : PRE-IDENTIFICATION DES SITES EMBLÉMATIQUES CULTURELS ET PATRIMONIAUX

Les objectifs de ce second atelier sont présentés par l'animatrice :

- Pré-identifier d'après l'expertise des participants, les **sites emblématiques** en termes de valeur **culturelle et patrimoniale** pour le territoire.

➡ Déroulé de l'atelier cartographique

Sur la base d'un support cartographique distribué sur chacune des tables, les participants sont invités dans un premier temps à situer au moyen de gommettes de couleur les 3 ou 5 sites les plus caractéristiques du point de vue culturel (gommettes rose) et patrimonial (gommettes vertes).

Pour qualifier les sites identifiés, les gommettes sont numérotées et le numéro de gommettes reporté sur un support où les participants ajoutent en commentaire(s) les caractéristiques du site identifié (nom du site, secteur géographique, ...).

A partir des retours de chacun et des échanges autour de la table, le groupe s'accorde sur les 3 à 5 sites les plus emblématiques du point de vue culturel et du point de vue patrimonial.

L'objectif : pré-identifier les 15 sites les plus emblématiques du point de vue culturel, du point de vue patrimonial sur lesquels seront programmées en priorité les actions culturelles et patrimoniales à court et moyen termes.

La restitution est conduite en direct, sur la base d'un support cartographique vierge positionné sur un mur, chacun des groupes énoncent tour à tour les 6 à 10 sites retenus. La carte de restitution regroupe les sites pré-identifiés par l'ensemble du groupe.

L'animation des tables a montré que le choix de dissocier les sites emblématiques du point de vue culturel, des sites emblématiques du point de vue patrimonial, avait compliqué la compréhension des règles du jeu et de sa finalité. Les sites étant souvent identifiés comme « mixtes ». Sur ce compte-rendu, la répartition des sites reste donc indicative.

Zoom sur les sites identifiés (d'ouest en est) :

Site	Point de vue culturel	Point de vue patrimonial
<i>Le long du canal du Midi</i>		
Port de l'Embouchure	X	
Cales de Radoub de Toulouse	X	X
Aire d'autoroute de Port Lauragais	X	
Seuil de Naurouze	X	X
Castelnaudary	X	
Pont-canal du Répudre		X
Ventenac	X	
Port du Somail	X	X
Tunnel du Malpas		X
Écluses de Fonsérannes	X	X
Ouvrages du Libron	X	X
Point des Onglous	X	
Île Sainte-Lucie	X	X
<i>Rigoles d'alimentation du canal</i>		

Site	Point de vue culturel	Point de vue patrimonial
Lac de Saint Ferréol	X	X
Voûte Vauban	X	
Bassin du Lampy	X	
<i>Canal de Jonction et canal de la Robine</i>		
Écluse, pont et épanchoir du Gailhousty	X	X

III. LE DEROULE DE L'APRES-MIDI

⇒ PROPOS INTRODUCTIFS

L'animatrice rappelle les séquences de la matinée :

- Un premier temps de compréhension et d'appropriation des notions et concepts liés au patrimoine mondial et à la VUE du Bien canal du Midi
- Un second temps contributif pour pré-identifier les sites emblématiques du canal du Midi, ceux sur lesquels prioriser l'action culturelle et patrimoniale

La seconde partie de la journée propose aux participants d'identifier des propositions et leviers d'actions de médiation, ou contribuant au rayonnement du Bien, ou de coopération internationale.

⇒ SEQUENCE 3 : RAYONNEMENT ET MÉDIATION AUTOUR DU BIEN CANAL DU MIDI

➡ Déroulé de l'atelier

Sur la base de l'outil digital Brainstormin, les participants sont invités à formuler pendant les 30 premières minutes des actions de médiation contribuant au rayonnement du Bien et à la coopération internationale à l'échelle locale et territoriale (mairies / EPCI / Offices de Tourisme) puis dans un second temps, des actions et leviers d'action à l'échelle régionale (tout le canal) voire internationale.

Les contributions organisées en « grandes idées » figurent ci-dessous.

Échelle territoriale et locale

▶ Réfléchir à une stratégie événementielle culturelle autour du canal

Organisation d'événements culturels sur des sites patrimoniaux locaux cf. Fête de Saint-Sauveur - Joutes sur canal royal (Saint Louis à Sète), créer des « journées thématiques » Ex « Nettoyons nos berges », « Faisons-le à vélo », créer un relais sportif sur un tronçon du canal (course à pied, canoë, vélo...), organiser des événements culturels sur le site des cales du Radoub, course pédestre par étapes depuis

Saint-Ferréol, coproduction d'actions culturelles sur la thématique du canal, proposer des spectacles directement en lien avec le canal et son histoire...

▶ **Mieux maîtriser et accompagner la fréquentation de sites emblématiques**

Régulation de la fréquentation dans certains sites pour une meilleure gestion des conflits d'usage.

▶ **Raconter localement l'histoire et les usages du canal**

Collecter la mémoire des gens du canal, des habitants, reconstitution historique de la vie autour du canal (écluses, halage, couchers, dîners, chargement et déchargement du fret ...), mise en place d'ateliers de concertation citoyenne « mémoire » ou patrimoine, proposer des spectacles directement en lien avec le canal et son histoire...

▶ **Aménager des espaces favorables à la découverte du canal**

Création d'un site de valorisation paysagère et patrimoniale au débouché du canal Porte méditerranéenne, Faire un musée itinérant sur le canal, en faisant des maquettes autour du canal, montrer l'histoire, par exemple un bateau qui se baladerait sur le canal, en faisant différentes étapes pour montrer comment fonctionne le canal, Circuit d'interprétation local (ex. Trèbes avec 20 points d'intérêt).

Échelle régionale et Internationale

▶ **Former et responsabiliser les usagers et riverains du canal sur les enjeux de valorisation et préservation du Bien**

Création de communes "ambadrices" du canal vers les territoires environnants, Généralisation des opérations du type « mon canal propre », Créer un observatoire photographique participatif du paysage (cf. 10 ensemble paysagers), Former et proposer des médiateurs de site et sensibiliser des acteurs locaux. Par exemple sur le domaine Ste Lucie proposer une animation, préparer des supports et circuits d'interprétation.

▶ **Renforcer les liens partenariaux autour du canal**

Mettre en place plus de liens entre les métiers présents autour du canal et les écoles de formation (chantier écoles), généralisation des partenariats type CIFRE : universités et communautés sur problématiques de valorisation patrimoniale, patrimoines paysagers, patrimoine immatériel, Mise en relation des associations de sauvegarde du patrimoine mobilier fluvial.

▶ **Mettre en cohérence les itinéraires cyclables le long du canal**

Faire de la signalétique patrimoniale à l'échelle du canal (car mauvaise identification du patrimoine du canal du midi, donc montrer de manière physique ou numérique), Cooperation V80 (voie cyclable), Mise en cohérence d'une signalétique commune, Rallye aviron canal du Midi, Mise en place d'une signalétique canal du midi : créer un schéma d'interprétation du canal et une charte graphique.

► **Se doter d'outils numériques pour sensibiliser et communiquer**

Créer un outil de médiation écrite et numérique sur les lieux clés du canal : Naurouze, Répudre, les Rigoles, ..., Site internet (base de données patrimoniales, sites mobiles) actualisable pour faire vivre les projets de territoire. Agenda des événements, Recenser et mettre en réseau les actions culturelles et événementielles, Faire plus de travail autour des archives (de montrer toute l'activité autour du canal qui devrait être approfondie). En utilisant les outils numériques notamment, Création d'une base de données accessible style veille juridique économique et culturelle...

► **Créer des outils de promotion de l'offre culturelle autour du canal**

Recenser et mettre en réseau les actions culturelles et événementielles, Création de résidences artistiques, mise en échange, entre groupes identitaires équivalents, Créer le journal du canal d'un bout à l'autre sur les activités culturelles et festives via réseaux appli etc...., Programmation culturelle itinérante.

► **Mettre en réseau le canal du Midi avec des Biens UNESCO en France et dans le Monde**

Canal du Midi et Saint-Jacques-de-Compostelle, Création d'un jumelage avec Versailles ou les forteresses Vauban, Créer un lien autour de l'eau, comme par exemple avec les canaux l'Europe du nord, la Chine ou encore l'Amérique du nord, en faisant de la coopération scientifique entre les pays qui sont concernés par la question de l'eau sur les canaux, Échange avec le canal des deux mers, La question de la préservation des milieux naturels tel que la faune et la flore, de pouvoir peut être trouver des actions internationales qui sont concernées pour la protection du lieu, Un voyage d'étude en Chine et aux États-Unis (Jefferson).

► **Marketer les savoir-faire liés au canal**

Coproduction de produits dérivés de qualité, made in Occitanie, sur le thème du canal du Midi, Répertorier tous les sites d'accueil de vie économique pour l'expérience le long du linéaire (Exemple : poterie à Castelnaudary), pour mieux valoriser les activités présentent à proximité du canal (activités nautiques).

ANNEXES

SUPPORT DE PRÉSENTATION

1

Ateliers de co-construction du plan de
gestion du canal du Midi

ATELIER PATRIMOINE

Mardi 11 juin 2019

Agde



2

Une journée pour...

**PARTAGER AUTOUR
D'UN PROJET DE
TERRITOIRE**



**CAPITALISER SUR
LE PARTAGE DES
EXPERTISES**



**FAVORISER
L'APPROPRIATION
DE LA DÉMARCHE**



3

Trois ateliers pour...

co-construire le plan de gestion dans la continuité du comité de Bien du 15 février 2019

Connaissance
Coopération internationale
Développement local
Restauration
Protection
Sauvegarde
Publics
Economie
Entretien
Exploitation
Sensibilisation
Transmission
Environnement
Valorisation

4

Trois ateliers pour...

Promouvoir une **culture de la paix** et du **dialogue interculturel**



Valoriser par la **mise en réseau** des biens culturels

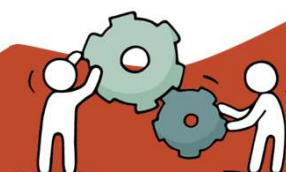
Protéger le **patrimoine** et favoriser la **créativité**



Encourager un nouveau **modèle de développement**

5

ÉCHANGER AUTOUR DES
NOTIONS CLÉS DU
PATRIMOINE MONDIAL



6





NOS OBJECTIFS

- ✓ Favoriser la compréhension **des notions et concepts clés** du patrimoine Mondial
- ✓ **Faire échanger les participants** autour des concepts et notions clés du Bien UNESCO canal du Midi



7

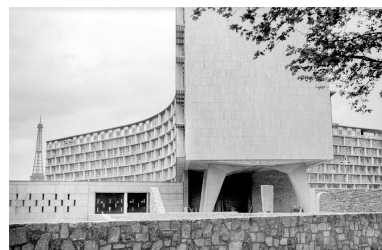
DES NOTIONS CLÉS À COMPRENDRE

-  Patrimoine Mondial et Valeur Universelle Exceptionnelle (VUE)
-  Intégrité et authenticité
-  Attributs du Bien
-  Coopération culturelle et scientifique

8

L'UNESCO : l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, les sciences et la culture

- Fondée au lendemain de la seconde guerre mondiale pour :
 - favoriser le maintien de la paix entre les nations en incitant des relations de coopération et d'interdépendance
 - développer les échanges entre nations sur le plan culturel, scientifique et éducatif
 - promouvoir les droits de l'homme, la tolérance, les valeurs démocratiques et la diversité culturelle
- **1972 Convention du patrimoine mondial pour les Biens culturels et naturels**
- 2003 Convention du patrimoine culturel immatériel



Siège de l'UNESCO à Paris – construit en 1958..
Bernard Zehrfuss, Marcel Breuer, Pier Luigi Nervi

9

La convention de 1972 : Convention du patrimoine mondial pour les biens culturels et naturels

- La volonté de l'Unesco a été de créer un programme de sauvegarde et de protection des sites qui ont une importance pour l'histoire de l'humanité et dont la transmission aux générations futures est un enjeu essentiel. La convention de 1972 a pour objet de protéger les sites culturels tout autant que les espaces naturels.
- 44 Biens inscrits sur la liste du patrimoine mondial en France



10

La Valeur Universelle Exceptionnelle (VUE) d'un Bien culturel ou naturel

- Les critères qui ont été retenus par l'UNESCO pour reconnaître la valeur d'un bien culturel ou naturel, et plus particulièrement le fait qu'elle constitue un **témoignage exceptionnel pour l'histoire de l'humanité** soit du fait de l'exemplarité du génie créateur qu'elle démontre, de ses influences sur une aire géographique étendue, ou du fait qu'elle constitue un **modèle éminent pour l'art de construire ou d'organiser l'espace**.
- La valeur universelle exceptionnelle (VUE) permet de reconnaître et protéger des ensembles naturels ou des formations géologiques qui témoignent de façon remarquable de l'histoire de la formation de la terre ou constituent des paysages naturels exceptionnels.
- Pour chaque bien culturel ou naturel on peut établir la valeur universelle exceptionnelle en se référant à une liste de critère établie par l'UNESCO

11

Liste des critères culturels de VUE

1. **Représenter un chef-d'œuvre du génie créateur humain**
2. **Témoigner d'un échange d'influences considérable pendant une période donnée ou dans une aire culturelle** déterminée, sur le développement de l'architecture ou de la technologie, des arts monumentaux, de la planification des villes ou de la création de paysages
3. Apporter un témoignage unique ou du moins exceptionnel sur une tradition culturelle ou une civilisation vivante ou disparue
4. **Offrir un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou technologique ou de paysage illustrant une ou des périodes significative(s) de l'histoire humaine**
5. **Être un exemple éminent d'établissement humain traditionnel, de l'utilisation traditionnelle du territoire ou de la mer, qui soit représentatif d'une culture (ou de cultures), ou de l'interaction humaine avec l'environnement, spécialement quand celui-ci est devenu vulnérable sous l'impact d'une mutation irréversible**
6. Être directement ou matériellement associé à des événements ou des traditions vivantes, des idées, des croyances ou des œuvres artistiques et littéraires ayant une signification universelle exceptionnelle (Le Comité considère que ce critère doit préférentiellement être utilisé en conjonction avec d'autres critères).

12

Liste des critères naturels de VUE

7. Représenter des phénomènes naturels ou des aires d'une beauté naturelle et d'une importance esthétique exceptionnelles
8. Être des exemples éminemment représentatifs des grands stades de l'histoire de la terre, y compris le témoignage de la vie, de processus géologiques en cours dans le développement des formes terrestres ou d'éléments géomorphiques ou physiographiques ayant une grande signification
9. Être des exemples éminemment représentatifs de processus écologiques et biologiques en cours dans l'évolution et le développement des écosystèmes et communautés de plantes et d'animaux terrestres, aquatiques, côtiers et marins
10. Contenir les habitats naturels les plus représentatifs et les plus importants pour la conservation in situ de la diversité biologique, y compris ceux où survivent des espèces menacées ayant une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science ou de la conservation.

13

Valeur Universelle Exceptionnelle du canal du Midi

Critère (i) : « représenter un chef-d'œuvre du génie créateur humain »

Critère (ii) : « témoigner d'un échange d'influences considérable »

Critère (iv) : « offrir un exemple éminent d'un d'ensemble architectural et technologique illustrant une période significative de l'histoire humaine »

Critère (v) : « constituer un exemple éminent de l'interaction humaine avec l'environnement »



14

PARTAGER, COMPRENDRE... S'APPROPRIER

10' 

1

Découvrez la
sélection d'images



2

Partager
échanger



3

Choisissez l'illustration qui
exprime le mieux vos
représentations de la
notion



15

Définir l'authenticité...

« Selon le type de patrimoine culturel et son contexte culturel, on peut estimer que les biens satisfont aux conditions d'authenticité si leurs valeurs culturelles sont exprimées de manière véridique et crédible à travers une variété d'attributs, y compris forme et conception, matériaux et substance, usage et fonction, traditions, techniques et systèmes de gestion, situation et cadre [...] ». (Extrait des Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du Patrimoine mondial, version 2011)

- **L'authenticité pour l'UNESCO c'est tout ce qui peut être vérifié par les études scientifiques et par les investigations. Les études archéologiques du bâti, les datations par la physique nucléaire, les recherches de sources en archives, et tous les autres procédés qui permettent de s'assurer de l'ancienneté des vestiges et des savoir-faire mis en œuvre.**

16

Définir l'intégrité...

« Le tissu physique du bien et/ou ses caractéristiques significatives doivent être en bon état, et l'impact des processus de détérioration doit être contrôlé. Il doit exister une proportion importante des éléments nécessaires à la transmission de la totalité des valeurs que représente le bien" (Extrait des orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du Patrimoine mondial, version de novembre 2011, référence du document WHC.11/01

- La notion d'intégrité, se réfère en premier à l'état de conservation physique du bien. Le niveau d'intégrité du bien peut être défini par rapport à la proportion conservée d'éléments par rapport à son état initial lorsqu'il était complet (entier). L'intégrité peut être menacée par des phénomènes naturels, érosion, ruissellement, inondations, séismes, ou par des destructions liées à l'activité humaine, conflits armés, pollution, activités à risques.

17

PARTAGER, COMPRENDRE... S'APPROPRIER

10' 

1

Découvrez la sélection d'images



2

Partager
échanger



3

Choisissez l'illustration qui exprime le mieux vos représentations de la notion



18



Attributs du canal du Midi

L'ouvrage de génie civil

- Le système alimentaire (prises d'eau, rigoles, barrages)
- Les épanchoirs, déversoirs
- La cuvette
- Les berges
- Les écluses et maisons éclusières
- Les aqueducs et ponts canaux
- Les tunnels
- L'ouvrage du Libron, la pente d'eau
- Le seuil de Naurouze



19



Attributs du canal du Midi

Le « parc » linéaire

- Le tracé linéaire et continu du canal
- Les chemins de halage
- Les structures arborées
- Les paysages



20

Attributs du canal du Midi Le vecteur de développement du territoire

- Les constructions liées à l'usage du canal et de l'eau
 - les cales de radoub
 - les ports
 - les lavoirs,
 - les moulins à eau et minoteries
- Les constructions liées à la vie des navigants
 - Les dinées et les couchées
 - La chapelle de Négra
- Les ponts et passerelles
- L'obélisque du seuil de Naurouze
- Un attribut immatériel : la mémoire des « gens de l'eau »



21

PARTAGER, COMPRENDRE... S'APPROPRIER

10' 

1

Découvrez la
sélection d'images



2

Partager
échanger



3

Choisissez l'illustration qui
exprime le mieux vos
représentations de la
notion



22



Appropriation, coopération culturelle et scientifique

➤ Sujet très important pour l'UNESCO

La coopération est fondée sur **l'interdépendance des savoirs et des ressources** pour assurer la **transmission d'un patrimoine commun** aux générations futures.

Elle vise à **développer des partenariats de coopération et d'échanges réciproques** autour des questions de conservation des patrimoines, de recherche scientifique, de mutualisation des ressources d'expertise et de connaissance et à développer toutes les formes de partenariats en lien avec l'éducation et la culture.



Appropriation, coopération culturelle et scientifique

- Médiation
- Expositions
- Manifestations
- Journées du patrimoine
- Relations internationales



PARTAGER, ECHANGER.... S'APPROPRIER

10' 

1

Découvrez la
sélection d'images



2

Partager
échanger



3

Choisissez l'illustration qui
exprime le mieux vos
représentations de la
notion



25

PRÉ-IDENTIFIER LES SITES EMBLEMATIQUES CULTURELS ET PATRIMONIAUX DU CANAL DU MIDI



26

NOS OBJECTIFS

- ✓ Pré-identifier d'après votre connaissance du territoire, les **sites emblématiques** en termes de valeur **culturelle et patrimoniale** pour le territoire



27

LES SITES EMBLÉMATIQUES CULTURELS ET PATRIMONIAUX DU CANAL DU MIDI

40' 

1

Identifier individuellement
les sites culturels et
patrimoniaux
emblématiques



2

Partager et
échanger



3

Sélectionner en groupe, 3
à 5 sites emblématiques
du point de vue culturel
et patrimonial



28

A VOUS DE JOUER !

40' 



29

Une pause pour déjeuner ...

30

Ateliers de co-construction du plan de gestion du canal du Midi

ATELIER PATRIMOINE

Mardi 11 juin 2019

Agde



31

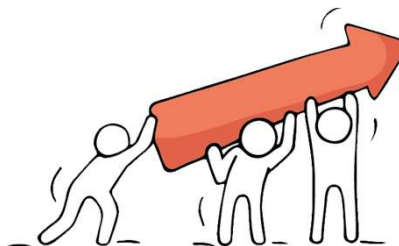
RAYONNEMENT ET MÉDIATION AUTOUR DU BIEN CANAL DU MIDI



32

NOS OBJECTIFS

- ✓ Identifier des **propositions et leviers d'actions de médiation**, ou contribuant au **rayonnement du Bien**, ou de **coopération internationale**



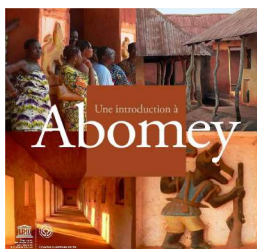
33

S'INSPIRER...

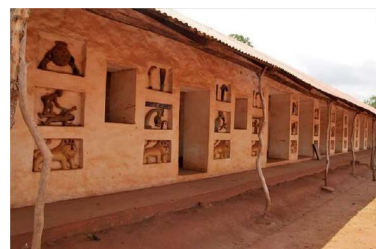
La convention-cadre entre Albi et Abomey signée en 2005

Albi et Abomey ont noué des liens étroits qui donnent lieu chaque année à des échanges entre les deux collectivités, mais aussi entre les associations locales.

Aujourd'hui, les projets de la ville portent sur la **réhabilitation du patrimoine d'Abomey**, la gestion et le **développement du tourisme**, l'**aménagement de l'espace public**.



Coopération Albi Abomey: Construire avec la terre



34

S'INSPIRER...

Causse et Cévennes, un réseau de coopération international en devenir

Les Rencontres internationales des acteurs de l'agro-sylvo-pastoralisme méditerranéen (2017)

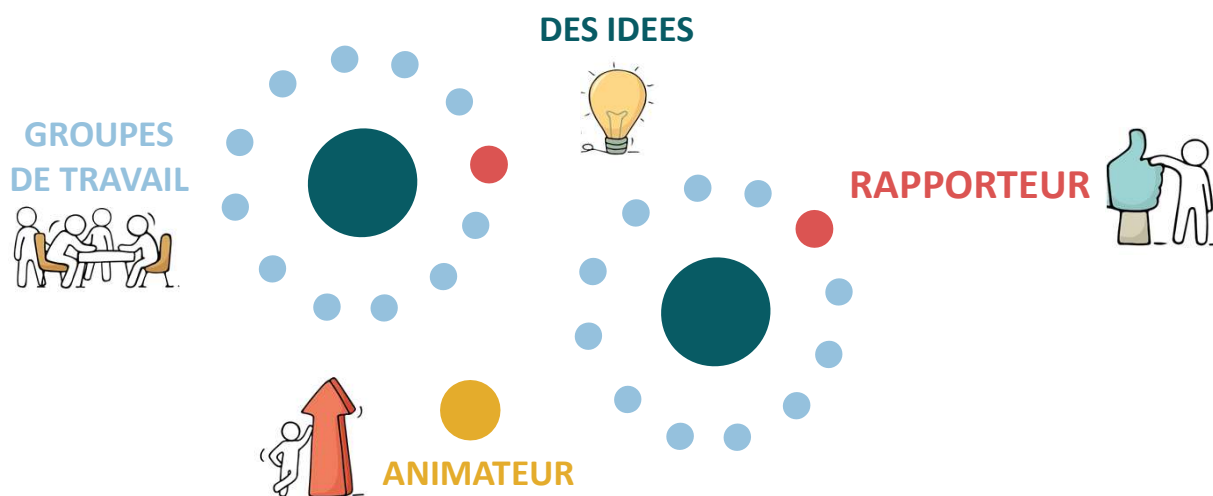
Objectifs de ces rencontres :

- Développer un réseau d'expertise international pour faire face à des problématiques communes liées au changement climatique, aux difficultés de maintien des filières d'élevage, à la gestion des paysages.
- Etendre le bien Unesco, initialement inscrit sur le périmètre Causses et Cévennes, à d'autres pays du bassin méditerranéen (11 pays invités)
- Sensibiliser les acteurs économiques et la société civile sur les interactions du développement industriel et urbain sur les milieux naturels, et sur les équilibres de la biodiversité.



35

PARTAGER, ECHANGER.... CONTRIBUER !



36

3 ETAPES CLES POUR CONTRIBUER

1

Nommer
son rapporteur



2

Partager
échanger



3

Postez
vos idées !



37

Merci pour votre participation

--

Prochain rendez-vous : le 19 juin 2019 de 9h30 à 12h30
Atelier Paysages urbanisés
Salle de l'Orangerie
Ayguesvives



38